



L'APPLI DES KINÉS QUI PRÉVIENT LES TMS

L'application Axomove invite les salariés à auto évaluer leur état de santé à la façon des kinés.

Pour prévenir et soulager les troubles musculo-squelettiques en entreprise, l'application Axomove propose des exercices physiques, conçus par des kinés, adaptés à la situation de chaque salarié. Elle leur offre également des visio-consultations de kinésithérapie.

Développée il y a cinq ans par un sportif de haut niveau et son kiné, l'application Axomove s'adressait à l'origine aux patients. La société s'est tournée vers la prévention des troubles musculo-squelettiques sur le conseil... d'un assureur ! Et pour cause, 87 % des maladies professionnelles sont dues à des TMS.

Le dispositif est simple : l'employeur qui s'abonne fait bénéficier gratuitement des services d'Axomove à ses salariés, depuis leur téléphone ou leur tablette. Dans un premier temps, l'appli les invite à auto-évaluer leur état de santé, à la façon des kinés : ils indiquent sur un schéma corporel les zones douloureuses. Ils répondent en outre à une batterie de questions sur le type de poste qu'ils occupent, leurs antécédents médicaux (accidents, maladies...), et leur niveau de stress. En fonction des résultats, des exercices vidéos ciblés sont proposés. Chaque jour, les salariés répondent à un petit questionnaire pour suivre l'évolution de leur forme.

1 500 exercices

La demande la plus commune reste la lombalgie, mais les 1 500 exercices de la plateforme permettent de répondre à

de nombreux cas de figure, des tendinites aux raideurs cervicales, en passant par l'arthrose ou encore les douleurs post-partum... Axomove s'adresse à tout type de professions, qu'elles soient sédentaires ou plus physiques. Au-delà des exercices, l'atout de cet outil réside dans l'accès

“ Les données font ressortir une baisse de 50 % des douleurs et de 33 % d'absentéisme, soit une économie de 2 430 euros par salarié ”

à des télé-consultations avec des kinésithérapeutes, qui permettent d'adapter davantage encore le programme des séances à chacun. Le tout est complété par une bibliothèque contenant des quiz et des informations liées à leur pathologie. « Cet outil offre un suivi sur la durée par opposition à une formation aux

gestes et postures, plus ponctuelle. Il permet par ailleurs d'impliquer l'ensemble des salariés face aux TMS », souligne Lucie Ghyselen, directrice marketing chez Axomove.

Mesure d'impact

Le secret médical des utilisateurs est préservé : l'entreprise n'a pas accès aux données individuelles.

En revanche, des données anonymisées lui sont fournies pour évaluer l'impact de la solution sur la qualité de vie des salariés. En moyenne, celles-ci font ressortir une baisse de 50 % des douleurs et de 33 % d'absentéisme, soit une économie de 2 430 euros par salarié*. Cet outil fonctionnant sur la base du volontariat, il s'adresse prioritairement aux sociétés de plus de 300 salariés pour en optimiser l'impact. Parmi ses clients, Axomove compte le Château de Versailles, l'assureur Allianz ou encore les groupes Carrefour, Santélys et France Télévisions. Une solution innovante qui fait entrer les kinés en entreprise au bénéfice du personnel. ■

*Somme calculée à partir du coût des TMS donné par l'assurance maladie